

Bulletin Municipal

Le Houga



Sommaire

Edito	p 2
Vie Publique	p 3
Cadre de vie, sécurité et services	p 4
Travaux finalisés, en cours et à venir	p 6
Enfance et jeunesse	p 8
Action sociale	p 10
Nature et Environnement	p 11
Vie Associative	p 12
Histoire et Mémoire	p 17
Services Municipaux	p 18
Fondation patrimoine	p 19
Restauration Pigeonnier et bon de souscription	p 20

Le Maire et le Conseil Municipal ont
le plaisir de vous inviter à la
présentation des vœux

le Samedi 5 Janvier 2019 à 19h
à l'Espace folgarrien

Janvier 2019

Rédaction : Municipalité
Conception et impression : CASTAY
Photos : Municipalité
Tirage 600 exemplaires
Contact : Mairie du Houga 05 62 08 90 57
Courriel : le-houga@wanadoo.fr
www.lehouga.fr

Mot du Maire

En cette année 2018, les travaux annoncés se sont concrétisés : aménagements de voirie, réhabilitation et extension de la mairie, viabilisation de la zone médico-social.

Par la réalisation de ces projets, nous poursuivons notre action de valorisation du village et d'embellissement de notre espace commun.

Si l'on veut synthétiser ce que doit être l'action d'une municipalité, elle peut se décliner ainsi :

- assurer un service public de qualité
- entretenir le patrimoine de la commune
- moderniser la commune en préservant son identité afin de développer son attractivité.

L'ensemble des chantiers, des investissements, des organisations vise à répondre à ce triptyque dans le souci permanent de maîtriser les charges de fonctionnement afin que l'impôt reste stable. A ce sujet, je tiens à préciser que depuis 2014, notre préoccupation première a été de maîtriser, voire de baisser, les taux d'imposition.

L'objectif poursuivi à travers l'ensemble des chantiers est de promouvoir l'identité du village et ses nombreux atouts, et de faire en sorte que chacun puisse trouver une réponse à ses attentes.

Ainsi, le réaménagement de la mairie, notre maison commune, doit procurer à tout un chacun le service dont il a besoin. Outre des locaux adaptés et accessibles, nous nous sommes attachés à maintenir et développer le maximum de services de proximité pour pallier à l'évolution inéluctable des technologies (dématérialisation des services).

De même, la mise en accessibilité et en sécurité des trottoirs et des parkings le long de la départementale 6, et autour du groupe scolaire et de la résidence du soleil doit permettre que chacun puisse avoir sa place dans l'espace public, le piéton au même titre que la voiture.

Cependant, ces aménagements ne peuvent être optimisés sans la création d'un lieu d'échange, sans la construction d'un projet élaboré sur une base sociale et culturelle. C'est cet objectif que nous poursuivons en 2019 avec la rénovation de la maison « L'OUSTALET ».

Nous sommes à un moment où dominent les peurs, les impatiences, les désenchantements et c'est au sein de l'espace communal, premier échelon de notre découpage territorial, que nous devons œuvrer pour lutter contre une société d'éloignement et de repli sur soi.

Le rôle des associations au sein de cet espace est primordial. Le HOUGA est riche de bénévoles qui se donnent sans compter pour transmettre leurs connaissances et leurs passions. Qu'ils soient assurés que la collectivité poursuivra son soutien financier, logistique, matériel, pour leur action quotidienne qui donne consistance à la notion d'intérêt général.

Chacun se doit de participer à la vie communale autour des valeurs qui nous rapprochent : la solidarité, la convivialité, la rencontre et faire sienne cette citation de Paul Valéry : **« Mettons en commun ce que nous avons de meilleur et enrichissons nous de nos mutuelles différences ».**

Patricia FEUILLET GALABERT, Maire du HOUGA



Information Fiscalité

L'objectif du budget communal est d'assurer les services publics communaux et de dégager l'épargne nécessaire à l'investissement.

La section fonctionnement doit permettre d'assurer le meilleur service quotidien possible à l'ensemble de la population locale et ceci à moindre coût, d'assurer le petit entretien courant du patrimoine communal, de dégager un résultat suffisant dont une partie ou la totalité assurera le financement partiel des investissements.

La section investissement, quant à elle, doit assurer le remboursement de la dette, et de plus, répondre à deux objectifs : assurer le gros entretien du patrimoine de la commune (matériel, bâtiments, routes, etc.) ; assurer le développement harmonieux de la commune (amélioration des conditions de vie locale de l'ensemble de la population à court, moyen et long terme).

Depuis notre élection nous nous sommes attachés à maîtriser l'imposition.

Les taux d'imposition pour 2018 ont été ainsi votés à l'identique de 2017 :

Taxe d'Habitation : 20.51

Taxe Foncière sur le Bâti : 16.31

Taxe Foncière sur le Non Bâti : 90.65

Cotisation Foncière des Entreprises : 21.61

L'ensemble des travaux réalisés le sont sans recours à l'emprunt et bénéficient des subventions de l'état, du département et de la région.

Vie publique

Chaque séance du Conseil municipal donne lieu à un compte rendu consultable en mairie. Nous n'abordons ici que les principaux points de l'ordre du jour des réunions.



Séance ordinaire du 17 janvier 2018.

- Devis Syndicat départemental d'énergie du Gers (SDEG) : éclairage public route de Mont-de-Marsan et parking Espace folgarien ;
- Choix des entreprises pour les travaux d'extension de la mairie ;
- Projet de couverture de la salle omnisports en photovoltaïque ;
- Modification du tableau des emplois ;
- Renouvellement de la convention ERDF/ commune.

Séance ordinaire du 1^{er} mars 2018.

- Avis du Conseil sur les rythmes scolaires ;
- Choix du maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement des trottoirs RD6, chemin de Ronde, rue des Ecoles, Cité des Prunus. Consultation des entreprises.
- Attribution du marché pour les travaux d'aménagement du terrain multisports ; demandes de subventions.
- Dispositif œuvres sociales ;
- Compte personnel de formation.



Séance ordinaire du 14 mars 2018.

- Approbation des comptes de gestion 2017. Vote des comptes administratifs 2017 et affectation des résultats sur le budget 2018.
- Commune ; Lotissement Les Mimosas ; Lotissement Le Petit Bois ; Multiservices ; Caisse des Écoles.
- Examen du devis d'enfouissement de la ligne EDF en zone médico-sociale ;
- Subvention au profit de la Caisse des écoles.
- Compte personnel de formation.

Séance ordinaire du 4 avril 2018.

- Vote des budgets 2018 : Commune ; Multiservices rural ; Lotissement Le Petit bois et Les Mimosas. Caisse des écoles.
- Convention d'utilisation des arènes.

Séance ordinaire du 16 mai 2018

- Avenants pour les entreprises EURL Dupouy et SN Bâtibois aux travaux d'extension de la mairie.
- Attribution marché des travaux d'aménagement et d'accessibilité sur la RD6 et parcours de Mémoire.
- Prix au m² pour le lotissement Le Petit Bois.
- Devis SDEC éclairage public chemin de Ronde et raccordement basse tension de la zone médico-sociale.
- Maison Couture en état d'abandon manifeste : condition de mise à disposition au public du projet simplifié d'acquisition publique.

Séance ordinaire du 24 juillet 2018.

- Avenants entreprises SN Bâtibois, Boussès pour travaux d'extension de la Mairie et SNB pour les aménagements rue des Écoles ;
- Contrat d'apprentissage ;
- Information sur l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) communautaire.
- Opération Été Jeunes ;
- Désignation d'un délégué à la protection des données.

Séance ordinaire du 10 septembre 2018.

- Approbation du P.V. de la séance du 24 juillet.
- Vente d'un local commercial route de Mont-de-Marsan
- Résultat d'études pour l'ALSH
- Demande de location de salle ;
- Achat d'un bien. Devis CACC.
- Convention IME.

Séance ordinaire du 22 octobre 2018.

- Constructibilité du terrain AI 169 situé hors P.A.U
- Désignation entreprise travaux réseau pluvial zone médico-sociale
- Adhésion Plate forme mutualisée de dématérialisation des marchés publics (Profil acheteur)
- Information logements jeunes

Séance ordinaire du 19 décembre 2018.

- Avenants travaux extension mairie
- Devis columbarium
- Demande DETR pour l'aménagement de L'Oustalet ;
- Choix des entreprises pour les travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée Cité P. Sauvage.
- Classement de chemin rural.
- Résidence sociale habitat-jeune.



Cadre de vie, sécurité & services

Embellissement et cadre de vie

L'ensemble des travaux programmés sont réalisés dans le souci de garantir la sécurité et l'accessibilité tant au niveau des bâtiments que de la voirie.

Concernant ce dernier point l'objectif est de rendre le village accueillant pour les piétons, les cyclistes, les familles et leurs enfants. L'espace public doit favoriser la mobilité verte (piétonne et cycliste) avec une végétalisation et un aménagement systématiques pour qu'il soit agréable d'y flâner et de s'y rencontrer.



Centre d'Incendie et de Secours

Le Centre de Secours du HOUGA se porte bien

L'année 2018 a été marquée par l'inauguration de la stèle en hommage à nos sapeurs-pompiers disparus, à l'occasion de la Sainte-Barbe du 10 février 2018.

Le 130^{ème} anniversaire du Centre de Secours sera célébré le Samedi 21 Septembre 2019. Pour fin Juin 2019, sortira l'ouvrage retraçant les 130 ans de ce service indispensable à notre sécurité.

Le secteur de première intervention des sapeurs pompiers folgariens s'est agrandi depuis le mois de juillet avec les communes de Magnan et Laujuzan.

L'activité opérationnelle pour 2018 devrait atteindre les 250 interventions, soit une augmentation de 22,6 % des interventions et en 20 ans une évolution de 60%.

Les raisons de cette progression sont diverses, l'agrandissement du secteur, l'augmentation de la durée de vie, la désertification médicale, et une bonne disponibilité du personnel avec renfort des secteurs voisins, l'ensemble de ces facteurs fait que l'activité est exponentielle.



L'effectif du Centre de Secours sera de trente personnels en fin d'année avec deux médecins et une infirmière. L'objectif principal est de pérenniser les effectifs pour maintenir au quotidien nos capacités opérationnelles.

Cinq jeunes sapeurs pompiers de notre secteur ont commencé leur cursus de formation qui durera 3 ans jusqu'en juin 2021 date à laquelle ils passeront leur brevet de Jeune Sapeur Pompier.

La grande famille folgarienne des soldats du feu s'étouffe et vit bien, avec une amplitude en âge qui va de 13 ans (J.S.P) à 89 ans (le plus âgé des anciens) soit une différence de 76 ans, c'est révélateur de ce que nos aînés génèrent comme vocations.

Nous sommes rassurés de voir que la relève se prépare bien et que les effectifs se pérennisent.

Remercions ces hommes et ces femmes qui s'engagent sans compter, pour votre sécurité.

Lieutenant Hervé GAÜZERE, chef du centre de secours du HOUGA

Plan communal de sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde, approuvé lors du Conseil Municipal du 24 Octobre 2017, a pour objectif de planifier les interventions des acteurs communaux en cas d'évènement exceptionnel majeur naturel, sanitaire, technologique...

Dès le déclenchement du P.C.S., le Poste de Commandement Communal organise et coordonne les actions à mener afin de gérer le plus efficacement possible un évènement de sécurité civile en lien avec les services de l'état.

Des correspondants relais se sont portés volontaires dans chaque quartier afin de diffuser l'alerte, observer, venir en aide, soutenir les habitants en cas de risque majeur.

Afin d'évaluer l'efficacité du Plan Communal de Sauvegarde et de corriger d'éventuels dysfonctionnements, des exercices sont programmés régulièrement par la préfecture.

Participation Citoyenne

La commune de Le HOUGA est entrée dans le dispositif de participation citoyenne. Pour présenter cette démarche, une réunion publique, animée par la gendarmerie, a été organisée au mois de Mars.

Le dispositif de participation citoyenne, par un renforcement des solidarités de voisinage, recrée du lien social. Il a pour but d'encourager la population à adopter une attitude vigilante et solidaire et d'informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Ce dispositif est strictement encadré par la gendarmerie et n'a pas vocation à se substituer à son action.

Des « référents citoyens » sont sensibilisés au phénomène de délinquance au cours de réunions organisées conjointement par la commune et la gendarmerie. Leur rôle permet d'améliorer la qualité de vie et renforce la cohésion des habitants, qui deviennent ainsi acteurs de leur propre sécurité.

Le protocole actant le dispositif a été signé le 3 Mai en Préfecture, entre Madame la Préfète, Catherine SEGUIN, Madame le Maire, Patricia FEUILLET GALABERT et Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie.

Espace accueil - service de proximité

Les travaux de réhabilitation de la mairie vont permettre de réactiver un « Point CAF » en sommeil depuis plusieurs années faute d'espace confidentiel dédié. Outre ce « Point CAF », il est apparu opportun, compte tenu de l'évolution vers une dématérialisation de l'accès aux services, de diversifier l'offre, d'équiper un espace confidentiel, et de former un agent à l'accompagnement des usagers dans différentes démarches dans les domaines suivants : CAF, CPAM, Pôle Emploi, Déclarations Fiscales, démarches dématérialisées des « titres ». Cet espace accueil de premier niveau s'articulera avec les MSAP des alentours.



Une réunion a été organisée au mois de Mai afin de sensibiliser les correspondants relay à ces exercices.

Le Colonel LIOU et le lieutenant GAÜZERE ont énuméré les derniers conseils pratiques avant cet exercice grandeur nature.

A ce jour, nous n'avons pas encore pu tester le dispositif. Ces exercices sont déclenchés par les services de l'état compétents en la matière et concernent plusieurs communes simultanément.

Formation des agents aux premiers secours

La commune du HOUGA, dans le cadre de la mise à disposition d'un agent des services techniques afin qu'il exerce sa fonction de sapeur pompier volontaire pendant ses heures de travail, est labellisée « employeur partenaire des sapeurs pompiers volontaires ».

Le SDIS du Gers a conçu un partenariat « gagnant gagnant ». La disponibilité accordée à l'agent sapeur pompier volontaire rapporte des points à l'employeur.

Le cumul de ces points permet d'accéder à des formations dispensées par le service formation du SDIS. C'est ainsi que l'ensemble des agents intervenant au titre du service public communal, administratif, technique, école, SAAD, EHPAD, a pu bénéficier de la formation Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1) par groupe de huit personnes sur des séquences de 8 heures échelonnées sur plusieurs jours afin de ne pas perturber le service.

C'est Olivier LABARBE, employé communal aux services techniques, sapeur pompier volontaire, qui a animé ces formations.

A l'issue de cette formation, l'ensemble des agents est capable d'exécuter les gestes de premiers secours.



Travaux finalisés, en cours

Aménagement RD6- groupe scolaire

L'aménagement de la RD6, sur sa partie ouest, est finalisé. Rappelons que la partie « Chemin de Mémoire », allant de la Mairie à la tournée en direction de TOUJOUSE, est un cheminement piétonnier, interdit au stationnement des véhicules.

Le stationnement est quant à lui aménagé de l'autre côté et peut accueillir une quarantaine de véhicules. Sept réunions de chantier se sont tenues pour mener à bien ces aménagements.

Les travaux de mise en accessibilité et sécurité du groupe scolaire « Jean JAURES » sont en cours de finalisation. C'était un chantier important qui a nécessité du temps pour mener à bien sa réalisation. Une mise en conformité des réseaux a été programmée à cette occasion.

L'habitat dans cette zone du village s'est fortement développé, il était important d'adapter les cheminements doux, la circulation, le stationnement pour le confort et la sécurité des enfants du groupe scolaire, mais aussi pour les habitants de ce quartier.



Une soixantaine de place de stationnement ont été aménagées à l'occasion de ces travaux. A ce jour, neuf réunions de chantier ont été organisées pour le suivi des travaux.

En ce qui concerne ces deux chantiers, pour un montant total de travaux de 516 153.15 euros, nous avons perçu :

- de l'état, par le biais de la dotation d'équipement des territoires ruraux, un montant de 102 644.83 euros et de la dotation de soutien à l'investissement local, un montant de 102 645 euros,
- de la région 78 604 euros,
- du département 54 595 euros,

Soit un total de subventions de 338 488.83 euros, le reste à charge pour la commune est de 177 664.32 euros, financé sans recours à l'emprunt.



Complexe sportif :

« City Park » : Un nouvel aménagement sur le complexe sportif

Dans la continuité des aménagements du complexe sportif, la commune s'est dotée depuis le début de l'été d'un « City Park » sur l'ancienne aire multisports vétuste.

Qu'est-ce qu'un « City Park » ?

C'est un terrain multisports permettant la pratique de diverses disciplines (*foot, hand, basket, volley, badminton, tennis, hockey, tennis, ballon etc.*) sur un sol synthétique clôturé par une palissade.

La municipalité a voulu tout d'abord achever le complexe sportif et ensuite offrir au public jeune et moins jeune un lieu dédié au sport, à l'échange et à l'éducation.



Ce nouvel aménagement s'intègre à merveille sur ce site accueillant de nombreuses manifestations au foyer, salle des associations, stade, court de tennis, salle omnisports, judo, boulodrome et mur à gauche.

Le projet d'un montant de 46 730.66 euros a bénéficié d'une aide de la CAF de 4673 euros et d'un fonds de concours de la CCBA de 4673 euros, le reste à charge pour la commune est de 37 374.66 euros.

Prochamment la commission « vie associative » se penchera sur la rénovation des clôtures pare-balls du terrain de foot ainsi que des courts de tennis, en collaboration avec les deux associations concernées.

Les travaux concernant la mise en conformité et en accessibilité du mur d'enceinte du terrain de Foot Ball ainsi que les parkings et l'éclairage public sont maintenant achevés, la bâche du store de l'Espace Folgarien a également été changée.

Mairie

Les travaux débutés au mois de Mars suivent leur cours normal. La première phase, réhabilitation de l'ancienne maison d'habitation est terminée. L'accueil du public se fait dans ce bâtiment.

La seconde phase concerne la réhabilitation du bâtiment « Mairie ». Elle a commencé au mois de Novembre. A l'issue de cette phase, la jonction entre les deux bâtiments sera opérationnelle, il n'y aura qu'un seul bâtiment, fonctionnel tant pour les agents que pour le public et accessible à tous.

La troisième phase concerne l'ensemble des travaux extérieurs. A ce jour, 33 réunions de chantier se sont tenues pour assurer le suivi des travaux.

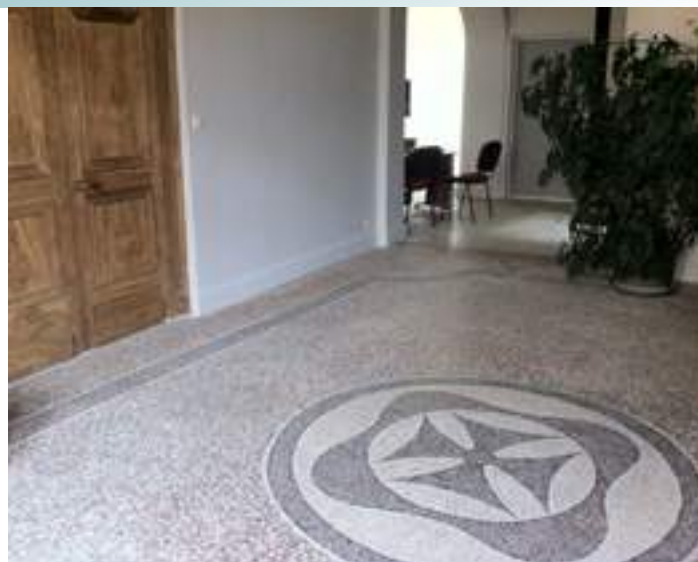
Ces travaux, d'un montant de 601 645.54 euros ont été subventionnés :

- par l'état, à hauteur de 125 223.60 euros pour la dotation d'équipement des territoires ruraux et de 89 838 euros pour la dotation de soutien à l'investissement local
- par la région, à hauteur de 100 000 euros,
- par le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, à hauteur de 1313 euros.

Soit un total de subventions de 316 374.60 euros, le reste à la charge pour la commune est de 285 270.94 euros financé sans recours à l'emprunt.

De même, nous avons sollicité la Fondation du Patrimoine pour mettre en place une souscription destinée à la sauvegarde du « pigeonnier ».

Le document concernant cette souscription se trouve en dernière page de ce bulletin : [Devenez mécène, parlez en à vos amis !](#)



Patrimoine communal

Depuis 2014, le patrimoine de la commune s'est enrichi de plusieurs terrains et biens immobiliers à savoir :

Terrains	Biens immobiliers :
Lieu dit Coquessalle 38 793 m ²	2, route de Nogaro
Lieu dit Lacoste 892 m ²	1, route de Nogaro
Lieu dit Lom 12 176 m ²	11, Place Laurentie (en cours)
Lieu dit Labourdette 36 348 m ²	

La commune a vendu le local situé 10, route de Mont de Marsan.

Ces achats permettent de recréer une réserve foncière à proximité de services ou d'espaces publics existants, et de poursuivre l'aménagement et la valorisation du bourg.

Aménagement zone médicosociale.

Les travaux de viabilisation des lots sont en cours, permettant ainsi la réalisation des projets qui y sont prévus : installation du Médecin, construction du Foyer d'Hébergement et du restaurant d'application portée par l'ADPEP, aire de stationnement et de vidange pour les campings caristes.

Enfance & jeunesse



Rentrée scolaire 2018

De bonnes conditions matérielles et humaines ont assuré la réussite de cette rentrée.

Côté effectifs globaux nous avons réalisé vingt inscriptions durant la phase préparatoire. Chaque classe est équilibrée en nombre d'élèves autour de 23-24 enfants. Avec quarante-six élèves en Maternelle et soixante et onze en Élémentaire, les écoles publiques Jean Jaurès n'atteignent pas leur maximum mais la rentrée de janvier 2019 en Maternelle nous situera au nombre de 120 enfants scolarisés.

Côté personnels enseignants et éducatifs, nous avons souhaité la bienvenue à mesdames Mulkay, Darthus et Counil professeures des écoles dans les classes de maternelle ainsi qu'aux Auxiliaires de Vie Scolaire, mesdames Pito et Dubosc, respectivement en Maternelle et Élémentaire. Sans elles, pas d'accueil d'enfants demandant un accompagnement particulier. Madame K. Brèthes a aussi fait sa rentrée en petite et Moyenne section en faisant fonction d'agent territorial spécialisé de maternelle (ATSEM) ! Deux emplois « Service civique » Manon Bop et Cloé Deyris renforcent l'encadrement adulte, tandis que la direction des deux écoles demeure inchangée.

Côté travaux enfin, nos services techniques ont lavé le préau et les façades du bâtiment Élémentaire et aménagé une pièce dédiée à l'accueil des parents et au travail administratif des enseignantes de maternelle. Les salles Petite et Moyenne section et celle de motricité ont vu leurs plafonds abaissés, les éclairages remplacés et les murs repeints en partie. Liaisons téléphoniques et internet ont été renforcées. Encore merci à nos agents techniques et aux artisans qui chaque année, en été, relèvent le défi de la date de rentrée.

Ajoutons qu'en fonctionnement, la commune confirme sa priorité à l'enseignement dispensé dans nos écoles pour rendre l'éducation obligatoire proche de la gratuité avec 70 €/ enfant scolarisé pour les fournitures scolaires, 600 €/ classe pour les déplacements lors des sorties scolaires, une aide à l'hébergement en nuitée en cas de classe-découverte et une subvention à chacune des coopératives scolaires.

ÉDUCATION ET ACCUEIL ÉDUCATIF : COMBIEN D'ENFANTS ?

Voici le constat de l'effectif à la rentrée 2018 pour les écoles Jean Jaurès et sur l'année en moyenne pour les accueils éducatifs.

Structure	Direction	Observations
Maternelle : 46 enfants.	Madame Ch. Capdeville	Madame Capdeville et Madame Mulkay : Grande et moyenne section Madame Darthus et Madame Counil : Petite et Moyenne section. ATSEM : S. Baldin et K. Brèthes.
Élémentaire : 71 enfants.	Madame I. Gallato	Madame Gallato : CM1/CM2 Madame Charlemagne en CP Madame Tichit en CE1/CE2. Monsieur Thuilleaux en EPS
Restauration scolaire : 113 repas.	Madame F. Tastet	Service des petits : 42 enfants. Service des grands : 72 enfants.
Accueil de loisirs associé à l'école (moyenne).	Mesdames G. Mahé et É. Guingah	Le matin : 39 enfants. Interclasse : 113 enfants. Le soir : 16 enfants. TAP : 59
Accueil de loisirs sans hébergement Hougadougou 61 enfants durant l'été. Vacances de la Toussaint :		Petites vacances sauf Noël et période estivale.
IME du Peyran : 49 enfants et adolescents de 7 à 19 ans.	Monsieur Puyol	Conventions d'éducation entre les PEP 32 et la commune pour l'inclusion en Élémentaire de certains élèves, l'apprentissage de la natation et les APS.

CCBA et action éducative folgarienne.

Les Temps d'activités périscolaires (TAP) gratuits fonctionnent toujours de 16 h 15 à 17 h 15 chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi. L'animation est assurée par le personnel communautaire, parfois renforcé dans la découverte d'activités par l'intervention des sections du Foyer rural : cyclotourisme, jeu traditionnel de quilles au maillet, « Lire et faire lire », ou d'autres associations sportives : Tennis club et Judo club, ceci dans le cadre du dispositif Ludisports et LudiPop 32 de Jeunesse et Sports et avec l'aide de la CAF. A tous merci pour la prise en charge de ce temps de l'enfant.

La fréquentation de l'ALAE est forte le matin entre 7 h 30 et 9 h. Une demande d'aide à l'investissement (achat de mobilier et petit équipement) a été déposée auprès de la CAF et son principe accepté.

En extra-scolaire l'ALSH (3ans-12ans) ouvert à tous les enfants de la CCBA, ou dont les parents travaillent souvent dans le bassin de vie, a fonctionné du 9 juillet au 24 août. Sur les 61 enfants accueillis, issus de familles différentes 55.7 % sont des garçons. Avec une sortie par semaine et une rencontre inter-centre avec Nogaro, une familiarisation avec le Centre équestre de Benquet, « La nature a fait son show » à Hougadougou cet été. La demande d'aide à l'investissement concerne aussi l'équipement du chalet.

Pour la Petite enfance le Relais assistantes maternelles (RAM) aide et anime sur Le Houga, chaque semaine sous l'impulsion de Sophie Barrail. A noter que dès janvier 2019 un lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) ouvrira ses portes au Multi accueil de Nogaro le jeudi : service public nouveau ce n'est ni une halte-garderie, ni une crèche, ni une extension du Multi-accueil existant, mais un point de rencontre pour une aide privilégiée à la relation parent-enfant parfois en prélude à la séparation.

S'agissant de l'Accueil de jeunes (14ans-17ans), Salif Touré devient le nouveau référent, présent sur Le Houga au local- jeunes le mercredi après-midi et le samedi pour construire des projets en commun. Il a pris contact avec les jeunes qui ont participé aux derniers chantiers d'été dans un très bon esprit.

La CCBA et la CAF du Gers ont apporté leur soutien financier à la réhabilitation de l'aire multisports d'intérêt communautaire. Que l'une et l'autre en soient remerciées.



Action sociale

Croix rouge

L'antenne locale Croix Rouge Française du Houga a ouvert le 18 novembre 2015. Pendant trois ans, les bénévoles folgariens ont œuvré sous la tutelle de l'unité locale (U.L.) de Cazaubon. Petit à petit, nous avons pris connaissance de toutes les formalités pour créer notre propre Unité Locale.

Après plusieurs formations, nous avons découvert les missions et le fonctionnement de la Croix Rouge Française, en respectant les sept principes pour agir : Neutralité / Indépendance / Impartialité / Humanité / Unité / Universalité / Volontariat.

C'est donc en début d'année 2019 que notre antenne deviendra Unité Locale. Nous nous sommes préparés à ce projet durant toute l'année 2018, en participant à de multiples formations.

Nous nous préparons actuellement à la constitution de notre bureau Unité Locale et nous avons déterminé en équipe nos besoins pour une ouverture dans les règles et dans de bonnes conditions.

Notre local est ouvert tous les mercredis après-midi, la vestiboutique est maintenant bien rodée.

La Croix Rouge sur Roues est implantée depuis quelques années.



C.C.A.S.

C.C.A.S. de Le Houga : Une formation pour le Service d'Aide à Domicile

Le 10 Octobre dernier, les agents du Service d'aide à domicile du CCAS de Le Houga, à l'initiative de la responsable Danièle Dupeyron, ont suivi une formation avec un technicien de santé agréé.

Cette formation, destinée à l'ensemble des agents du service, avait pour objectif de revoir ou de découvrir les différents équipements destinés à accompagner la perte d'autonomie à domicile.

D'une part, les bénéficiaires peuvent bénéficier de soins appropriés avec le confort et la sécurité nécessaires, et d'autre part les agents peuvent assurer leurs missions en diminuant les risques de troubles musculo-squelettiques (TMS). Dans ce métier, par les actes réalisés, la prévention est une démarche importante et la bonne utilisation de ces équipements, un atout précieux.

Accompagner les bénéficiaires dans cette démarche, se doter d'équipements appropriés à leur domicile, est une mission que nous pouvons réaliser avec eux. Dans le cas de perte d'autonomie aggravée, c'est à ces conditions que le maintien à domicile pourra être assuré par les services.

Il existe aujourd'hui des professionnels de santé (techniciens agréés) qui peuvent réaliser gratuitement une évaluation du domicile, et proposer des solutions adaptées. Les équipements peuvent être prêtés, loués ou achetés. Outre ce matériel spécifique, il existe également des petits équipements qui peuvent faciliter les actes du quotidien (ustensiles de cuisine, accessoires salle de bains, wc, ...) Parlons de cela ensemble et simplement, il convient d'avoir tous et chacun, un autre regard sur le vieillissement.

« Vieillir c'est organiser sa jeunesse au fil des ans » Paul Eluard



Nous développons d'autres actions :

- l'apprentissage de la langue française avec deux bénévoles formés qui fonctionnent déjà depuis six mois ;
- le microcrédit : pour cela, deux bénévoles sont formés depuis le 09/07/2018.

Nous menons d'ores et déjà des actions auprès des folgariens comme le goûter et l'animation avec le C.C.A.S. pour les personnes de plus de 75 ans, ainsi que la galette des rois et l'animation à l'E.H.P.A.D. pour l'épiphanie.

Le 16 décembre 2018, c'était le troisième bal organisé par la Croix Rouge Française à l'Espace folgarien.

Sûrement qu'au fil du temps, nous élargirons les actions à un territoire qui, pour l'instant, n'est pas défini.

EHPAD

Madame Jacqueline Saint PE ayant fait valoir ses droits à la retraite, elle est remplacée depuis le 1er Octobre par un nouveau Directeur, Monsieur Johann FRANCKE. Le poste de Direction est désormais un poste à temps complet. Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans sa mission au service de nos aînés.

L'EHPAD du Houga mobilisé en musique pour le Téléthon.

Samedi 08 décembre, à l'occasion de la 32^{ème} édition du Téléthon, la musique et les chants ont retenti au sein de l'EHPAD au grand bonheur du public venu nombreux.

Comme tous les ans, les résidents de l'établissement, soutenus par une équipe dynamique de professionnels, se sont mobilisés pour recueillir des dons au profit du Téléthon. Le groupe Vocal AIRE SINGING, avec plus de 50 choristes, est venu avec enthousiasme et générosité offrir sa contribution pour cette journée tant pour réchauffer le cœur des résidents que pour ravir une assemblée fournie.

L'organisation de cette journée est le résultat d'un travail d'équipe et de mobilisation de l'ensemble du personnel de l'EHPAD. Les résidents ont participé à la conception des décorations de Noël ainsi que de pâtisseries qui ont été vendues tout l'après midi. L'association «Les Magnolias» qui participe tout le long de l'année à améliorer le quotidien des résidents a aussi confectionné des gâteaux qui ont ravi les plus gourmands.

La vente des créations des résidents et des pâtisseries a permis à l'EHPAD de récolter plus de 420€ pour la 32^{ème} édition du Téléthon.



Nature & environnement



Eau

La partie opérationnelle des travaux a commencé ce mois de Novembre 2018. La partie administrative comportant les études, les appels d'offre, les dossiers de demande de subventions a, quant à elle, débuté depuis le deuxième semestre 2017. Pour ceux qui circulent en direction de PANJAS, vous pouvez voir des tuyaux bleus

jalonner les talus, ils amèneront très prochainement l'eau de la Fontaine Sainte au HOUGA depuis le château d'eau de PANJAS.

En parallèle des travaux d'assainissement, le réseau d'eau potable a été réhabilité au niveau de la cité P SAUVAGE et de la cité des PRUNUS.

Assainissement

Les travaux d'assainissement collectif programmés dans le schéma élaboré en 2016 sur les secteurs identifiés comme problématiques au regard de la loi sur l'eau. (Cité Pierre Sauvage, Cité des Prunus, Rue du Prince Noir, Houmbarique) sont achevés pour la partie publique. Des travaux supplémentaires ont été réalisés sur le « Chemin de Ronde » en lien avec les travaux d'aménagement de la voirie.



Mise en conformité réglementaire du lac

Depuis plusieurs années, nous constatons une érosion des berges du lac, progressant vers le chemin de promenade. L'étendue du lac gagne de plus en plus de terrain sur les berges aménagées. Ce phénomène entraîne la chute d'arbres ainsi que la détérioration de mobilier urbain remettant en cause la sécurité du chemin de promenade à moyen terme.

Le lac possède un attrait touristique certain, c'est pourquoi des solutions de confortement sont à l'étude, elles devront présenter une bonne intégration paysagère pour respecter l'aspect esthétique du site.

Une étude est également en cours concernant la vérification du dimensionnement des différents ouvrages (évacuateurs de crue, digue), elle conduira si besoin à la mise en œuvre de mesures correctives.



Les Pêcheurs Folgariens

L'Assemblée générale du Foyer rural a fourni l'occasion à son responsable de dresser le bilan d'une saison bien remplie. Qu'on en juge !

La journée entière du 14 juillet a enregistré une pesée record avec 380 kg (dont une carpe de 2.500 kg). Cinquante- six participants en matinée et 17 équipes de deux concurrents l'après- midi se sont affrontées après le repas. Deux ont été sélectionnées pour franchir une épreuve encore plus relevée lors d'un prochain challenge.

Avec 230 kg et soixante-six participants, les festayres de La Hittère ont porté haut les couleurs de leur quartier

Le concours départemental de première division (D1) et SENSAS en mai se sont déroulés sur les berges du lac communal à la satisfaction de tous si bien qu'un concours national est annoncé pour l'année prochaine. Enfin, la demande d'aménagement de places pour des pêcheurs à mobilité réduite a été bien accueillie et comprise de tous les responsables.

Vie municipale

Vie associative

Il se passe toujours quelque chose à la bibliothèque municipale...

Outre les prêts traditionnels : Romans, documentaires, policiers, BD adultes, fictions, biographies, fond documentaire, Gascon, histoire locale, nous vous proposons :

- des livres « large vision »
- des audio-livres (avec prêt éventuel de lecteur MP3)
- des CD et des DVD musicaux
- des films en DVD pour tous les publics.

Nous vous offrons également des animations : Rencontres avec des auteurs, expositions, débats, vie et patrimoine du village, causeries autour du jardin (avec échanges de graines gratuits).

L'espace jeunesse met à disposition des enfants (accompagnés), des livres adaptés dans un espace spécifique aménagé avec tapis et coussins. Cet espace accueille aussi les classes de l'école élémentaire pour des prêts, des spectacles, des animations autour du livre...



**Heures d'ouverture : Le Samedi de 10h à 12h30
Le mercredi de 10 h à 12h et de 14h à 18h**
**Entrées : 26, rue principale et parking Impasse des Roses,
avec accès pour personnes à mobilité réduite.**

LE JUDO CLUB FOLGARIEN

Une association sportive très ancienne au Houga, restée en sommeil quelques années, son activité a repris en 1985, dans le rez de jardin de l'ancienne salle des fêtes du Houga. Depuis 2008, un nouveau dojo a vu le jour. Un outil bien adapté pour la pratique des arts martiaux et autres sports pratiqués par diverses associations sportives ou écoles. Le judo club folgarien assure pour sa part des disciplines telles que le judo, le ju-jitsu, le taïso et depuis cette année, des cours de self défense ouverts à tout le monde. Ce panel d'activité représente une grande diversité de pratiques et une dynamique intéressante pour notre village. Un effectif de 50 à 60 licenciés vient régulièrement s'entraîner sur les tatamis folgariens, et chacun peut progresser à son rythme et toujours dans un bon esprit de convivialité. Nous accueillons les enfants à partir de 4 ans dans une section éveil judo. L'encadrement technique est assuré par un professeur brevet d'état judo. Tous les ans, nous organisons au printemps un tournoi de judo qui rassemble un important nombre de judokas accompagné d'un large public, ce qui fait la renommée de notre association dans le département du Gers et les départements limitrophes.



Les cours de judo ont lieu le mardi et le vendredi de 18 h à 20 h 30 et les cours de self défense ont lieu le mercredi soir de 19 h 15 à 20 h 45. Pour tout renseignement ou information concernant ces disciplines, vous pouvez contacter : Alain Saint-Pé au 05 62 08 92 60 ou 07 93 54 22 52. La devise du judo club folgarien « entraide et prospérité mutuelle ».

Rédaction : Alain Saint-Pé

Comité des fêtes du Houga

Chaque année, depuis des décennies, se tiennent fin juin les fêtes patronales de la Saint-Pierre. Animées de jeux, courses ludiques, randonnées, repas et autres soirées ambiancées, petits et grands retrouvent leur âme d'enfant !

À ce sujet, car la fête est aussi votre fête, nous souhaitons vous mettre à contribution grâce à une boîte à idées où vous pourrez nous soumettre vos suggestions pour l'édition du 27 au 30 juin 2019 !

Vous trouverez cette boîte à idée à la Mairie de Janvier à Avril 2019.

Venez partager en famille ou entre amis cette célébration qui vous fera passer des moments inoubliables cet été!

Tous à vos agendas pour les fêtes du Houga !!



FETES DE LAHITTERE : LE RENDEZ-VOUS DE LA CONVIVIALITE

Les fêtes du quartier de Lahittère ont une nouvelle fois rencontré un franc succès lors du dernier week-end d'août 2018, malgré un temps frais et maussade.

Dès le vendredi soir, après le traditionnel vin d'honneur offert par le Domaine de Mastric et animé par l'éphémère banda locale « Lous Indépendants », près de 120 beloteurs se retrouvaient sous les chapiteaux pour se disputer canettes à rôtir, entrecôtes, saucisses et bouteilles de vin.

Le samedi matin, une soixantaine de courageux bravaient les velléités du ciel afin de parcourir les sentiers et sous-bois environnants à pied ou à vélo, trouvant du réconfort dans une pause gourmande, avant que apéritifs et assiettes de tapas viennent parachever leurs efforts.

Le samedi après-midi, 1200 plateaux d'argile étaient tirés au cours du ball-trap, tandis qu'une soixantaine de pêcheurs concourait dans les eaux du Lac du Houga, dont la réputation n'est plus à faire. Le samedi soir, 280 convives ont pu une nouvelle fois savourer le repas « carcasses », sauvant de manière unanime le talent des hommes aux grillades, tandis que la banda « Lous Indépendants » animait la soirée de manière remarquable.



Enfin, le Dimanche midi les riverains et bénévoles du quartier se retrouvaient autour d'une Axoa savoureuse, en guise de répit.

Au final, tout le monde s'accorde pour louer la convivialité de cette fête champêtre, qui doit son salut à la mobilisation d'une cinquantaine de bénévoles et une organisation désormais bien rodée.

FOLGATENNIS

Le club de tennis de LE HOUGA, (association FOLGATENNIS), a pour but de développer la pratique du tennis et de faire avant tout de ce sport un loisir pour tous. Nous proposons à tous (jeunes scolaires, adolescents et adultes) de pratiquer le tennis pour un prix modique. Nous sommes accompagnés dans cette démarche par une professeure Diplômée d'état qui donne les premières bases aux jeunes débutants le mercredi.

Nous essayons de favoriser et entretenir les échanges entre les personnes et les générations, en toute convivialité ; organiser des tournois internes, des compétitions ; constituer des équipes masculines, féminines et jeunes pour les compétitions départementales pour ceux qui le souhaitent ... tels sont les objectifs de FolgaTennis.

Notre association est âgée d'une douzaine d'années et compte une trentaine de membres, mais certains adhérents pratiquent depuis plus de 40 ans; ils ont permis que le tennis perdure dans le temps. Grâce aux infrastructures dont nous disposons, chaque samedi et dimanche matin, vous pouvez venir pour voir ou partager un moment avec tout ce petit monde qui apprend, se perfectionne, s'entraîne et surtout s'amuse TOUJOURS dans la bonne humeur et par tous les temps ou presque.



Le Cyclo Club du Houga

Le vélo, une pratique aux mille vertus. « Eteignez vos moteurs, respirez le bien-être ».

De temps en temps, pour vous échapper de cette course effrénée que nous impose le monde moderne, prenez votre vélo, et laissez-vous transporter. Regardez autour de vous, regardez la nature dans sa splendeur, ces paysages à couper le souffle, qui évoluent au fil des kilomètres. Le printemps avec ses couleurs vives, l'automne avec ses couleurs plutôt pastel. Emplissez-vous les poumons de toute cette beauté. Avec un peu de chance, au gré d'une ballade, vous apercevrez des milliers de palombes, vous entendrez les cèpes pousser dans les bois... Vous découvrirez ou redécouvrirez de magnifiques villages, des bastides de toute beauté, juste à côté de chez vous.

Et puis écoutez ce silence. Sauf pour ceux qui ne peuvent s'empêcher de parler pendant toute la sortie... Le vélo n'est pas seulement un mode de déplacement, sportif et écologique, il est aussi un état d'esprit, un profond respect de notre environnement, un engagement militant.

Bien sûr, vous pouvez nous rejoindre : nous sortons tous les mercredis et samedi à 14h. Rendez vous devant les arènes. Les circuits et les vitesses sont adaptés selon les participants.

2018 a été un grand cru pour le cyclo-club. Bien sûr nous n'avons pas eu le Tour de France comme en 2017, mais une autre belle course (La Ronde d'Aliénor) pour laquelle nous étions ville étape. Et nous avons eu beaucoup de monde, des espagnols, des Allemands, des Belges, des Français bien sûr ... et tout ce joli monde a apprécié l'accueil et l'hospitalité des folgariens.

CLUB TAURIN

Le club taurin est porteur depuis quelques années de l'organisation du festival folgarien. Trois courses se déroulent dans l'année, en mars avec le voisin Guillaume DUSSAU, et en Juin, avec les deux courses de la fête locale. Cette année a vu le retour du ganadero Jean Louis DEYRIES. Un lien particulier unit Le HOUGA à sa personnalité à travers les décennies, et les prestations de sa cuadrilla, le lundi soir, sont toujours de qualité.

Le festival folgarien reçoit l'appui du Conseil Départemental et de la commune. Organiser une course formelle est un challenge exigeant avec un investissement financier conséquent (8500 euros). Aussi, les bénévoles du club ont mis en place cinq concours de belote pour soulager la trésorerie.

Le HOUGA, village de pins, de chênes, de fougères et de palombes est fidèle à ses anciens écarteurs, Éric GIL, la famille TRUCHAT, Patrick DUCOURNEAU mais aussi Gaël FORFERT, efficace dans la piste.

Cette année, nous suivons avec intérêt et passion les débuts de Maxime GOURGUES en formelle. Une marche de plus vers la reconnaissance pour Maxime et un engouement pour ses futures prestations dans nos arènes.



Comme chaque année, nous avons organisé la course cycliste des fêtes patronales, avec un plateau exceptionnel. C'est un beau spectacle à voir, et nous vous engageons à venir encourager ces cyclistes qui font honneur à notre village.

Nous participons autant que possible aux TAP (Temps d'activités périscolaires) pour faire découvrir à nos enfants la pratique du vélo (et son entretien). Et de nombreuses sorties d'un jour, et notre sortie de 4 jours dans le Lot et Garonne... Bref, une belle année sportive et conviviale. Le vélo, un mode de déplacement moderne, loin des standards du tourisme de masse, proche de notre terroir, proche de notre nature.

N'hésitez plus, adoptez ce mode de déplacement, et venez nous rejoindre.

Le Cyclo club.

http://club.quomodo.com/cyclo_club_le_houga/accueil.html



Les Amis des Orgues du Houga

L'association des Amis des Orgues du Houga a été constituée pour assurer la sauvegarde des orgues de l'église Saint Pierre et développer la vie musicale dans la région. A ce jour, ce sont plus de 100 concerts qui ont été organisés au Houga par l'association, seule, ou en collaboration avec d'autres organismes comme l'Adda Aquitaine, l'Adda du Gers, le C.E. d'Elf Aquitaine ou le Foyer Rural.

L'association a notamment créé en Janvier 2010, avec l'aide technique du Foyer Rural, un Concert du Nouvel An à l'image de celui de Vienne, pour interpréter la panoplie de valse, polkas et mazurkas composées par la famille Strauss. Fortes du succès remporté, les deux associations ont décidé de poursuivre leur collaboration.

Ce succès, par ailleurs, n'a pas été démenti avec l'introduction de plus en plus importante de la grande musique symphonique dans le concert du Nouvel An.

Aussi, pour fêter le 10^{ème} anniversaire du Concert du Nouvel An au Houga, un hommage exceptionnel sera rendu **Dimanche 13 Janvier 2019 à 17 heures à l'Espace Folgarien** à ces quatre grands compositeurs : Mozart, Beethoven, Berlioz et Dvorak avec l'interprétation d'une symphonie inédite, composée à partir des plus célèbres mouvements de leurs répertoires.

Rédaction : P. Bouix



Section Ecole de Musique de l'Union des Musicales Folgariennes

Fort de sa trentaine d'élèves issus de la commune de Le Houga et des communes voisines, notre école de musique continue de proposer un apprentissage de plusieurs instruments : Trompette, Batterie, Guitare et Flûte traversière. Nous proposons aussi une formation musicale (Solfège) de plusieurs niveaux, ainsi que des ensembles musicaux regroupant enfants et adultes. Depuis quelques années, nous avons tenu aussi à mettre en place un « Eveil Musical » pour les enfants entre 3 et 6 ans. Ce type d'activité de découverte est plutôt rare en milieu rural comme d'ailleurs notre classe de Piano.

Durant l'année, avant de se présenter en Juin lors de l'audition annuelle lors du Jeudi des Fêtes de la Saint Pierre, nos élèves se produisent lors des cérémonies commémoratives au Monument aux Morts, à l'EHPAD, ou pour la fête de la musique ou au Téléthon.

Renseignements : responsable Pédagogique Mireille Tessier 06 47 24 26 01 Président : Jérôme Chéreau 06 72 38 97 42



Foyer Rural

Le Foyer Rural, association d'éducation populaire née en 1968, continue d'assurer son soutien aux différentes sections qui le composent. Il met dans son calendrier des dates qui reviennent chaque année (cela n'empêche pas les à-côtés) : Concert du Nouvel An en janvier ; théâtre au mois d'avril ou de mai ; 14 juillet et son repas au bord du lac et le feu d'artifice de la municipalité ; début août animation musicale à l'église St Aubin ; septembre c'est la transhumance ; octobre un peu de théâtre ; début décembre journée du téléthon.

Les sections sont bien vivantes tant dans l'effort : vélo, gymnastiques, que dans le plaisir : pêche, bibliothèque, chorale, tricot, lire et faire lire, espagnol.

Le Foyer n'existerait pas sans les nombreux bénévoles qui « donnent la main ».

C'est un quinquagénaire qui ne se porte pas mal et espère bien continuer.



Marché de Noël

Le maintenant traditionnel marché de Noël s'est déroulé Dimanche 16 Décembre. Les visiteurs qui avaient bravé une journée pluvieuse ont trouvé sous la « Halle aux Grains », une ambiance chaleureuse. Et les enfants, pour qui la fête est organisée, ont apprécié les diverses activités, notamment le stand de jeux traditionnels en bois, tenu par Andony Truffaut. Dirigée par JJ Bigot, la chorale des enfants de l'école, à travers des chants de Noël, a amené des rayons de soleil à un après-midi qui comme chaque année a vu l'arrivée inopinée du Père Noël. Merci à Sylvie et à son équipe pour ce moment réussi de partage.



A l'honneur, le Football Club Folgarien

L'année 2018 restera dans la mémoire collective des joueurs folgariens et de leurs fidèles supporters comme une année riche de succès et de panache.

Deux titres, championnat du Gers et coupe Savoldelli, arrachés de haute lutte, sont venus récompenser un esprit d'équipe et un travail collectif sérieux tout au long de la saison. L'entraîneur Fernand ESTEBAN a su forger un onze très séduisant, l'expérience des anciens canalisant la fougue et le talent d'une attaque très prolifique.

Ces lauriers furent dignement fêtés car le plaisir d'être ensemble fait aussi parti de l'ADN de l'équipe. Les footeux ont participé avec entrain à la vie associative du village en organisant le repas moules frites de la fête locale et la soirée des AFN.

Toujours avec efficacité et dans la bonne humeur.
Nous attendons le printemps 2019 avec espérance...



Bas Armagnac Basket Club

Cette saison, le Bas Armagnac Basket Club reprend son indépendance. En effet, après plusieurs années, la collaboration avec le club de Barcelonne s'est arrêtée. Et, pour la première fois dans son histoire, le BABC évolue dans le championnat landais.

Cinq équipes sont engagées cette année : les mini-poussins mixtes (U9 nés en 2010-2011), les poussines (2 équipes U11 nées en 2008-2009), les benjamines (U13 nées en 2006-2007 en entente avec Riscle, engagées dans le Gers), les cadettes (années 2001 à 2003) et les seniors. Chez les jeunes, Sebastian continue un travail qui porte ses fruits avec un niveau en bonne progression. En seniors, la toute nouvelle équipe, composée de jeunes « anciennes », peine un peu à trouver ses marques, mais nous sommes certains que nos filles s'illustreront en deuxième partie de saison.

Malgré ce saut dans l'inconnu et ces appréhensions légitimes, le BABC arrive à gérer son autonomie retrouvée grâce aux bénévoles présents, tant dans les entraînements que dans l'encadrement des équipes et des matches.



Histoire & mémoire



Le Centenaire 1914-1918.

Le cauchemar de la « grande guerre 14-18 » parle à chacun(e) d'entre nous : la cérémonie de ce 11 novembre 2018 le confirme aussi au Houga, comme point d'orgue à un cycle de commémorations commencées en 2014.

Pour l'Histoire, c'est à 5 h15 à Rethondes dans la clairière de la forêt de Compiègne que l'armistice est signé. A 11 heures le cessez-le-feu prend effet : un Folgarien, le capitaine Gustave L'Huillier (commandant le 1^{er} bataillon du 171^{ème} RI) donne l'ordre au caporal-clairon Sellier d'en faire l'annonce ; une émission de timbre à immortalisé ce moment que Killian Gaüzère a reproduit pour nous, en direction des quatre points cardinaux. Rappel a été fait que les combats achevés sur le front occidental se sont poursuivis en orient et que le retour des Poilus persuadés d'avoir fait « la der des der », se fera attendre encore en 1919.

Pour l'Histoire, c'est un monde ravagé (environ 10 millions de victimes) sur lequel s'abat la meurtrière « grippe espagnole ». Pour le Gers 8382 morts et disparus : parmi eux les 58 Folgariens dont les noms figurent au monument aux morts et au « carré militaire », soit 4.5% de la population totale de la commune en 1911 et 18% des hommes mobilisés.

Cette année les scolaires ont retracé la fin tragique des soldats morts en 1918 et les années suivantes. Dans l'ordre chronologique il s'agit de :

- **Ségü Jean-Pierre** né à Perchède le 30-juin 1880, soldat de 2^{ème} classe du 88^{ème} RI, décédé le 21 août 1918 au camp de l'Oued-Chouck Ahras (Constantine).

- **Brunet Marcel** né au Houga le 12 août 1900, engagé volontaire le 27 août 1918, soldat canonnier au 14^{ème} R A C, MPF le 10 septembre 1918 à l'hospice mixte de Tarbes des suites d'une maladie contractée en service.

- **Sarrade Faustin**, né au Houga le 27 février 1874, soldat de 2^{ème} classe, MPF, le 3 octobre 1918 à l'hôpital n° 22 à Vaux en Poligny (Jura) d'une hernie étranglée opérée et contractée en service.

- **Duclavé Jean**, né à Hontanx le 3 juillet 1884, soldat au 234^{ème} RI, MPF le 8 octobre 1918, mort au combat d'Hausiné à Hauvenne (Ardennes) des suites de ses blessures.

- **Aguillon Joseph**, né à Lourdes le 25 mars 1874, domicilié au Houga depuis 1905, mobilisé le 1^{er} Août 1914, décédé à Paris le 5 juillet 1918.

- **Saint-Pé Jean-Marie**, né au Houga le 10 mai 1890 soldat au 214^{ème} RI, MPF le 8 octobre 1918 au lazaret de Trelon (Nord) en captivité (pays envahi).

- **Rieux Pierre-Joseph**, né au Houga le 1er juillet 1882, soldat de 2^{ème} classe du 88^{ème} RI, MPF le 19 décembre 1918 à son domicile du Lom d'une bronchite contractée en service.

- **Laffitte Jean-Marie**, né à Lussagnet le 29 janvier 1891. Fait prisonnier le 11 février 1915 aux Hurlus, interné à Golzern Melde, décédé le 22 novembre 1918 au lazaret de Leipzig, inhumé à Leipzig-nord.

- **Destrac Albert** né au Houga le 6 décembre 1874, soldat au 20^{ème} Escadron du Train, décédé le 24 mars 1919 à l'hôpital complémentaire n°22 d'Agen d'une urémie.

Durant toutes ces commémorations, en présence de l'école de musique, des clairons et des sapeurs-pompiers les nombreux Folgariens auront participé, avec les élèves et le conseil municipal, aux initiatives culturelles et citoyennes : lectures de lettres de poilus, expositions thématiques sur la vie au front comme à « l'arrière », chants patriotiques ou, comme le dernier, bienvenu, en forme d'ode à la paix : 1918, victoire certes, mais aussi joie douloureuse et immense soulagement pour toutes et tous.



Cérémonies du 8 mai et du 6 août.

Le souvenir du 6 août 1944 s'inscrit toujours dans la mémoire douloureuse des Folgariens, présents en nombre à cette cérémonie qui s'achève au bois de Bascaules. Cette année la présence du petit-fils de Jean Labastie soulignait la transmission des valeurs républicaines portées par les résistants de l'intérieur aux autres générations.

La Libération du Gers devait intervenir quatorze jours après cette tragédie ; la guerre mondiale, on le sait, ne s'achevant que le 8 mai 1945 que nous commémorons dans sa spécificité.

Activité prise en compte jusqu'au 6 décembre 2018

Urbanisme

9 déclarations préalables

(Poste de transformation, ouverture de façade, piscine, photovoltaïque).

4 permis de construire

dont 1 permis modificatif.

25 certificats d'urbanisme

dont 5 terrains à bâtir.

Service des eaux

SETA. Tel : 05 62 09 60 47.
courriel : secretariat@seta32.fr



Évènementiel

En janvier 2019;

outre la présentation des vœux

le samedi 5 à 19 h à l'Espace folgarien
nous vous prions de noter au même endroit le

Concert du Nouvel An

Dimanche 13 janvier à 17 h

avec l'orchestre symphonique du Conservatoire de Dax
sous la direction de Vincent Caup.

Horaires d'ouverture de la Mairie

du lundi au vendredi
de 8 heures 30 à 12 heures 30
et de 14 heures à 17 heures

Fermeture au public le jeudi après-midi

Tél. 05 62 08 90 57
Mail : le-houga@wanadoo.fr
site : lehouga.fr

ACCUEIL DE LOISIRS :

Mail : accueildeloisirs.lehouga@gmail.com

JOIES ET PEINES À L'ÉTAT-CIVIL.

Un mariage

Quatre P.A.C.S.

Dix naissances.

Vingt décès.



**Pour plus de simplicité, faire des économies
et préserver l'environnement**

Faites un don sur Internet :

<http://www.fondation-patrimoine.org/59771>



**Devenir mécène, c'est s'associer à une aventure
humaine qui inscrit dans la matière de l'édifice
une nouvelle page de son histoire !**



A ne pas jeter sur la voie publique

**LA FONDATION DU PATRIMOINE
en quelques mots...**

FONDATION

PATRIMOINE

Créée par la Loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine est un organisme national privé qui vise à promouvoir de manière prioritaire la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti de proximité.

L'écid technique et financière apportée par la Fondation du Patrimoine s'applique aussi bien à des projets publics, associatifs que privés et peut concerner toute typologie de patrimoine: du petit patrimoine bâti jusqu'au monumental en passant par le patrimoine naturel (sous certaines conditions).

Pour mener à bien son action en faveur de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine de proximité, François la Fondation dispose de moyens d'intervention incitatifs :

- la mise en place d'une souscription permettant de mobiliser le mécénat populaire pour la réalisation de projets publics et associatifs. Les dons collectés étant déductibles des impôts (cf. bulletin de don joint).

- l'attribution d'un label à des propriétaires privés afin de les inciter via des avantages fiscaux à la restauration de leurs bâtiments.

La Fondation du Patrimoine peut aussi apporter des subventions complémentaires aux projets par le biais de ses fondations privées et des diverses conventions de partenariat et de mécénat qu'elle a conclues sur tout le territoire national. Ces conventions étant ciblées sur des futurs projets répondant à des critères précis et déterminés par le partenaire ou le mécène.

Ne pas jeter sur la voie publique



FONDATION

PATRIMOINE

**Restauration du Pigeonnier
du Houga**



Téléphone : 02 96 00 00 07
Télécopie : 02 96 00 00 06

HISTORIQUE ET DESCRIPTION DE L'EDIFICE

PIGEONNIER DU HOUGA

Le projet d'extension de la mairie du Houga a été l'occasion de s'interroger sur l'origine de l'édifice fortement dégradé situé en partie sud du bâtiment. Afin d'en concevoir au mieux sa sauvegarde et sa restauration, la commune a sollicité l'avis de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine.

Il s'agit d'un pigeonnier ou d'une volière d'agrément dont la couverture est réalisée en ardoise, élément caractéristique des constructions que l'on désiret cossues à la fin du XIXème siècle dans le Gers.

Le bourg du XIXème siècle est l'héritage du Castelnau du XIIème siècle.

Cet édifice se situe en bordure du chemin de ronde qui en marque les limites.

La restauration et la mise en valeur de ce bâtiment doit permettre d'identifier la maison commune et de témoigner du passé économique et social du village.

En souscrivant, vous pouvez soutenir cette opération de restauration et de mise en valeur de ce précieux patrimoine et recevoir en retour un reçu fiscal en rapport avec votre don.



**Nous comptons sur vos dons et sur votre soutien.
Devenez les ambassadeurs du Pigeonnier du Houga !**

c. Oui, je fais un don pour soutenir la restauration du Pigeonnier du Houga dans le Gers et l'accepte que mes dons soit affectés à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds successifs à l'issue de la présente opération ou si celui-ci n'est pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'envoi de votre don) pendant un délai de deux ans.

Mon don est de _____ euros

et je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt ou être de :

- l'impôt sur le revenu OU l'impôt sur la Fortune OU l'impôt sur les Sociétés
- votre don sera versé à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 46% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt
- OU de l'impôt sur les Fortune immobilière à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 € (un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).

Pour les entreprises, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur les Sociétés à hauteur de 40% du don et dans la limite de 3 pour mille du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie

NOM ou ENTREPRISE

ADRESSE

TÉLÉPHONE

MAIL

Comment faire votre don pour ce projet ?

PAR INTERNET : Plus simple et plus rapide !

- ◆ Faites votre don en ligne en 1 clic sur notre site Internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/59771

- ◆ Rendez ce QR code à l'aide de votre smartphone ou tablette et faites immédiatement un don pour ce projet !

PAR COURRIER :

- ◆ Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre chèque à l'ordre de : la Fondation du patrimoine - Pigeonnier du Houga (via cassoignes@voies.fr)

Attention : le reçu fiscal sera établi exclusivement sur base et adresse du chèque



Ce tableau de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur intégralité, sans négociation possible. Le fait de signer l'un des modèles ou d'effectuer un virement bancaire, si l'un des mentions du tableau ne convient pas, vous donnez naissance à l'adhésion de souscription.

Les informations recueillies sont destinées à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement automatisé que et qui est destiné au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le motif d'origine de la souscription est visible au sein de nos fichiers de données. Toutefois, si vous ne souhaitez pas que nos fichiers communiquent vos coordonnées et votre don, veuillez contacter notre service client par téléphone au 02 47 87 11 11 ou par mail à serviceclient@fondation-patrimoine.org. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir vos données, veuillez adresser à la Fondation du patrimoine, obligation Déclaration de Données, l'adresse suivante : Fondation du patrimoine, 10 rue de la République, 92000 Nanterre.

La Fondation du patrimoine s'engage à effectuer son rôle dans le respect de la réglementation en vigueur et à ne pas divulguer vos données personnelles. Elle ne peut pas garantir la sécurité de vos données. Elle ne peut pas garantir la sécurité de vos données. Elle ne peut pas garantir la sécurité de vos données. Elle ne peut pas garantir la sécurité de vos données.

Les personnes ayant reçu le mail de la Fondation du patrimoine ne peuvent pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'attente de leur dossier. Les entreprises bénéficiaires sur ce chapitre de restauration ne peuvent pas faire un don en faveur de la Fondation du patrimoine.

BON DE SOUSCRIPTION